



**Centre Communal d'Action
Sociale**

**Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT**

Membres en exercice : 11
Présents : 10
Absent excusé : 0
Absente excusée représentée : 1
Absent : 0

Etaient présents :

MMmes Alain MENSION - Karine SKOTAREK - Claude DEFLANDRE - Pierre LABBE - Marie-Paule DELOFFRE - Pascaline VITELLARO – Marie-Josèphe RIFFELAERE - Jean-Michel FIRMIN - Liliane DAQUET - Marie-Louise LEMAIRE à partir du point n° 2.

Etait absente excusée représentée :

Mme Maryline MARLIERE représentée par Pascaline VITELLARO.

Etait absente :

Mme Marie-Louise LEMAIRE jusqu'au point n°2.

Objet : RTE Réseau de transport d'électricité – Liaison souterraine Esquerchin – Gavrelle 1&2 – Convention de servitudes.

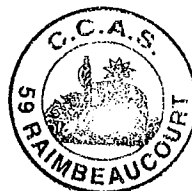
M. le Président explique que dans le cadre de la construction de la liaison souterraine à 2 x 90 000 Volts Esquerchin – Gavrelle 1&2, dont le tracé empruntera la parcelle ZM 71 située à Quiéry-La-Motte lieu-dit « Le Fonds de Sonchelles », RTE sollicite le CCAS, propriétaire, pour l'adoption d'une convention de servitudes.

Il ajoute que la parcelle a une superficie de 3 348 m² non constructible et qu'une indemnité relative à la servitude sera payée au CCAS à hauteur de 74,40 € arrondis à 150 € pour minimum forfaitaire.


Cette délibération ne sera exécutoire qu'après accord du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.



Le Président,
Alain MENSION

Envoyé en préfecture le 18/06/2018
Reçu en préfecture le 18/06/2018
Affiché le 
ID : 059-265904896-20180611-18_06_18D1_FA-DE

Extrait du
du Conseil d'Administration
Séance du lundi 11 juin 2018
Convocation du 05 juin 2018

Séance ordinaire